

Question écrite au Collège

Objet : Etat du revêtement de l'avenue de la Société nationale

L'état du revêtement de l'avenue de la Société nationale est particulièrement endommagé, singulièrement dans sa portion située entre les numéros 35 et 49. Les riverains s'en sont plaint auprès de la commune à de nombreuses reprises. Commune qui a fini par confirmer que l'avenue était « une rue prioritaire à être réfectionnée ». Cette dernière déclaration bien que favorable n'en reste pas moins peut détaillée, d'autant qu'on avait préalablement assuré les riverains que la rénovation était projetée pour le mois de septembre.

Le 20 octobre dernier, quelques réfections provisoires ont été effectuées mais les habitants n'ont toujours pas de perspectives quant à une rénovation durable et profonde de cette voirie.

Le Collège peut-il nous préciser quand aura finalement lieu la rénovation de l'avenue de la Société nationale ? Quelle sera la portée des travaux ? Pour quelles raisons les travaux programmés en septembre ont-ils été reporté ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal



Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven
Conseiller communal
rue de l'Agrafe 68/5.09
1070 ANDERLECHT

Cher Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question écrite concernant l'état du revêtement de l'avenue de la Société Nationale, nous pouvons vous informer sur les éléments suivants.

Une équipe des Travaux Publics s'est rendue sur place pour combler les trous avec de l'asphalte à froid. Ensuite, un entrepreneur a été chargé pour la réparation de la ure en asphalte à chaud.

En ce qui concerne l'aménagement définitif : le service Travaux Publics finalise le dossier afin de pouvoir déposer la demande du PU, ce qui se fera les prochains jours. Si tout va bien au niveau PU, les travaux vont être entamé début 2024, moyennant l'intervention Vivaqua prévue dans les délais promis. Comme il s'agit d'un dossier subventionné, la période administrative est un peu plus longue.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Marcel Vermeulen

Par délégation,
L'Echevine du Développement
Urbain, Travaux Publics, Mobilité,
Politique du Stationnement de
l'Aménagement de l'espace public
et Réseaux,

Susanne Müller-Hübsch

